

Le 26 mars 2021

Situation sanitaire dans les établissements du second degré Absence irresponsable de prise de décisions du Rectorat

L'académie de Versailles est une des plus touchées de France et pourtant, le protocole reste inchangé. L'académie, par sa gestion irresponsable, organise l'opacité et contribue à la propagation de l'épidémie. Le taux d'incidence atteint 663 dans le Val d'Oise et 512 dans l'Essonne. D'après Santé Publique France, chez les 10-19 ans, le taux d'incidence atteint 735 dans le Val d'Oise, 644 dans les Yvelines, 631 dans l'Essonne et 593 dans les Hauts-de-Seine.

Il est impératif qu'une communication efficace et transparente soit enfin mise en place au niveau des établissements, des DSDEN et du Rectorat. Par ailleurs, nous renouvelons notre demande d'obtenir de manière bi-hebdomadaire un bilan complet avec la transparence totale sur les chiffres des contaminations, des classes fermées ou mises en éviction dans l'académie.

Les collègues sont de plus en plus nombreux à nous alerter sur la situation épidémique et ses conséquences dans leur établissement :

- multiplication rapide du nombre de cas (élèves et personnels) ;
- présence de plusieurs cas confirmés de variant sud-africain ou brésilien ;
- vies scolaires parfois entièrement mises à l'isolement ;
- très nombreux personnels positifs ou cas contact... allant parfois jusqu'à l'ensemble des personnels à l'exception de l'équipe de direction ;
- fermeture des établissements intervenant alors qu'il est déjà trop tard.

Face à chacune de ces situations, l'absence de réactivité des DSDEN et du Rectorat pour prendre les décisions qui s'imposent pour protéger les usagers, les personnels et leur entourage est inacceptable. L'Administration ne répond pas dans des délais acceptables aux nombreuses alertes pourtant pressantes faites par les personnels et les représentants du SNES-FSU dans les établissements.

Une telle inertie est inadmissible et irresponsable : le déni ne règle pas les problèmes et contribue activement à la propagation de l'épidémie !

Le SNES-FSU Versailles exige des mesures à la hauteur de la gravité de la situation :

- la fermeture rapide et temporaire des établissements touchés de manière importante par le virus, quelle que soit la souche du virus ;
- la fermeture immédiate d'une classe dès le premier cas positif identifié, quelle que soit la souche du virus ;
- le passage à demi-jauge de tous les établissements, collèges compris ainsi que le cadrage fort de cette mesure (actuellement dans l'académie, quelques lycées refusent encore d'appliquer une véritable demi-jauge...) ;
- une clarification des procédures et leur application sans délai afin d'éviter une perte de temps lourde de conséquences pour les élèves, les personnels et leur entourage ;
- des campagnes de tests massives et régulières, et des campagnes d'urgence dans les établissements où des cas de Covid sont détectés.

Nous demandons également des équipements pour contrôler la qualité de l'air comme la loi l'impose depuis janvier 2020 (décret 2015-1000 du 17 août 2015) :

- installation de capteurs de CO₂ comme indicateurs de confinement des salles de classe et alerter sur la nécessité urgente d'aérer ;
- installation de purificateurs d'air en priorité dans les cantines.

Nous exigeons la vaccination au plus vite pour tous les personnels volontaires de l'Éducation nationale. Ces personnels sont en contact avec de nombreux jeunes tous les jours et doivent être protégés vis à vis du Covid-19, comme tous les citoyens en contact avec le public. Les annonces de ce début de semaine ne peuvent nous suffire, il y a déjà eu des promesses équivalentes non tenues et les risques de flambée dans nos établissements dans le mois à haut risque qui vient, nécessitent des actions urgentes.

Seules ces mesures permettraient d'enrayer la propagation du virus, actuellement particulièrement rapide, d'éviter donc une aggravation de la situation aux effets catastrophiques, et de laisser, autant que possible, les établissements ouverts.

Pour nous permettre de recenser les situations au plus vite, intervenir auprès de l'Administration et organiser les actions collectives, contactez-nous à infos@versailles.snes.edu (indiquer en objet votre département, ville et établissement).